



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-13594>

Département(s) de publication : **35, 44**

Annonce n° **26-13594**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT

**Forme juridique de l'acheteur** : Entreprise publique

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Mission de maîtrise d'oeuvre - Réhabilitation du bâtiment ES10 situé aux Halles en Commun - ZAC La Courrouze à Rennes (35)

**Description** : Mission de maîtrise d'oeuvre - Réhabilitation du bâtiment ES10 situé aux Halles en Commun - ZAC La Courrouze à Rennes (35). Les missions confiées sont les suivantes : Missions de base DIAG / ESQ - Diagnostic - Esquisse APS - Etudes d'avant-projet sommaire APD - Etudes d'avant-projet définitif PRO - Les études de projet ACT - Assistance aux opérations de réception et pendant la garantie de parfait achèvement VISA - Visa sur les études d'exécution DET - Direction de l'exécution du ou des contrats de travaux AOR - Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception Missions complémentaires MC1 SSI - Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie MC2 OPC - Ordonnancement, pilotage et coordination MC3 - Réemploi MC4 - Permanence architecturale

**Identifiant de la procédure** : 3cc0c715-bb35-430b-8be2-562d564abd96

**Identifiant interne** : TD057\_ZAC La Courrouze

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : La prestation est dévolue selon la procédure avec négociation prévue aux articles L.2124-3 et R.2161-12 à 20 du code de la Commande Publique. Cette procédure comprend : - Une 1ère phase permettant la sélection des candidatures. - Une 2ème phase permettant le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse parmi les candidats sélectionnés sur la base du dossier de consultation.

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Rennes

**Code postal :** 35000

**Subdivision pays (NUTS) :** Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 850,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

**Sources des motifs d'exclusion :** Avis

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Mission de maîtrise d'oeuvre - Réhabilitation du bâtiment ES10 situé aux Halles en Commun - ZAC La Courrouze à Rennes (35)

**Description :** Mission de maîtrise d'oeuvre - Réhabilitation du bâtiment ES10 situé aux Halles en Commun - ZAC La Courrouze à Rennes (35) : Les missions confiées sont les suivantes : Missions de base DIAG / ESQ - Diagnostic - Esquisse APS - Etudes d'avant-projet sommaire APD - Etudes d'avant-projet définitif PRO - Les études de projet ACT - Assistance aux opérations de réception et pendant la garantie de parfait achèvement VISA - Visa sur les études d'exécution DET - Direction de l'exécution du ou des contrats de travaux AOR - Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception Missions complémentaires MC1 SSI - Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie MC2 OPC - Ordonnancement, pilotage et coordination MC3 - Réemploi MC4 - Permanence architecturale

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Options :**

**Description des options :** Prestations similaires. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence. Dans la mesure où la mise en concurrence du premier marché doit avoir pris en compte le montant total envisagé, le montant des marchés de prestations similaires ne pourra en aucun cas faire excéder un éventuel seuil de procédure, cela entraînerait de fait irrégularité du marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Ville :** Rennes

**Code postal :** 35000

**Subdivision pays (NUTS) :** Ile-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 72 Mois

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 850,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Compétences exigées du titulaire Chaque candidat, candidat unique ou groupement, devra réunir au minimum et obligatoirement les domaines de compétences suivants : -Architecture : conception architecturale, maîtrise des règles d'urbanisme, intégration paysagère et patrimoniale. -Structure et génie civil : dimensionnement des fondations, ossature, planchers et charpentes. -Fluides et techniques du bâtiment : chauffage, ventilation, climatisation, plomberie, électricité, sécurité incendie. -Acoustique et thermique : respect des normes de performance énergétique et acoustique. -Sécurité et accessibilité : conformité ERP, normes PMR, sécurité incendie. -Environnement et développement durable : choix de matériaux, gestion des déchets, performance énergétique et réduction des impacts environnementaux. -Réemploi des matériaux : l'équipe devra accompagner le projet dans la mise en oeuvre du réemploi, incluant : - Appui à la conception pour le réemploi, incluant la définition et la mise en place de processus de qualification des produits réemployés -Sourcing local et fiabilisation des matériaux réemployés à intégrer dans le

projet -Suivi de chantier, incluant la logistique matière (coordination des livraisons, stockage, mise à disposition des entreprises) -Réalisation d'un bilan de répliquabilité pour capitaliser sur les retours d'expérience -Permanence architecturale : l'architecte devra assurer une présence sur le site afin de : -Vivre le site et dialoguer avec les usagers : installer un bureau, caravane, container ou atelier sur place pour rencontrer les habitants, usagers et élus -Faire du projet un processus vivant : le projet évolue par l'usage et les retours du terrain, au-delà de la seule phase de permis -Associer les habitants et acteurs locaux : favoriser la co-conception où les usagers participent aux décisions et parfois à la fabrication -Construire avec les ressources locales : valoriser l'économie circulaire, le réemploi et les savoir-faire locaux -Faire du chantier un temps public : transformer le chantier en lieu d'apprentissage, d'expérimentation et de culture, ouvert au public et au participatif -BIM/maquette numérique : -Maîtrise des outils de modélisation 3D et de gestion des données techniques -Intégration du projet selon la charte BIM de RENNES METROPOLE annexée au DCE, facilitant la maintenance et la capitalisation des informations du bâtiment Il est fortement conseillé que le mandataire en cas de groupement soit l'architecte. Rappel des éléments nécessaires à la sélection des candidatures Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire dans un dossier « Candidature » les pièces suivantes : 1/ Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est admis à déposer une offre, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Le seul dépôt de la candidature et de l'offre vaut engagement du candidat à signer ultérieurement l'acte d'engagement du marché qui lui serait attribué dans le délai de validité des offres. Tout défaut de signature, retard ou réticence expose l'auteur de l'offre à une action en responsabilité 2/ Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L. 2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 complété sur ce point ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur. Comme la lettre de candidature, la déclaration sur l'honneur n'a pas à être signée par le candidat ou par chacun des membres d'un groupement le cas échéant. Elle sera signée au stade de la sélection des candidats admis à remettre une offre par les seuls candidats retenus (candidat seul ou ensemble des cotraitants en cas de groupement). L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils doivent informer sans délai l'acheteur de tout changement de situation, au cours de la procédure de passation ainsi d'ailleurs qu'au cours de l'exécution du marché, qui les placeraient dans un des cas d'interdiction de soumissionner ayant pour effet de les exclure d'un marché public.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description :** Les renseignements concernant l'aptitude à exercer l'activité professionnelle Description: Il est précisé que les prestations du marché de maîtrise d'oeuvre n'entrent qu'en partie dans le champ d'activités réglementées. L'activité réglementée concerne la profession d'Architecte. Compte tenu que la profession d'architecte est réglementée, en application de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, l'architecte devra produire un justificatif de son

inscription au tableau de l'ordre régional des architectes (ou document équivalent pour les candidats domiciliés à l'étranger).

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Les renseignements concernant la capacité économique et financière du candidat (et pour chacun des membres en cas de groupement) : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le maître de l'ouvrage s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Effectif moyen annuel

**Description** : Les renseignements concernant la capacité technique et matériel de l'entreprise (et pour chacun des membres en cas de groupement) : - Une indication des titres d'études et professionnels (CV), pour chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire en tant qu'opérateur économique ou des cadres de la structure et notamment des responsables de prestations de services, de même nature que l'objet du marché. - Une déclaration pour chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire, indiquant, le matériel et l'équipement technique, notamment les spécifications du matériel informatique (dont postes informatiques, logiciels) dont le candidat disposera pour la réalisation du marché. - Une déclaration, pour chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire, indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : - Une liste des principales références d'opérations effectuées, de nature et d'importance équivalentes à la présente opération (économie circulaire, des tiers-lieux et des bâtiments démonstrateurs à forte valeur environnementale ou sociale intégrant une approche de sobriété financière et architecturale), réalisés dans les différents domaines d'intervention énumérés à l'article 1.5 du règlement de consultation (compétences exigées du titulaire), exécutées par ses soins au cours des 3 dernières années ou en cours, en précisant le montant, la date, les maîtres d'ouvrages concernés (publics ou privés). Les prestations de services sont prouvées par des attestations du maître d'ouvrage ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Il est demandé que les cinq références les plus pertinentes par rapport à l'objet de la présente consultation soient mises en évidence (ce, pour chaque membre en cas de groupement) dans le cadre de références joint en annexe du règlement de la consultation. -

Certificats de qualifications professionnelles des entreprises (carte professionnelle) : o Du diplôme d'État d'architecte (ADE) et de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en son nom propre (HMONP) ou diplôme d'architecte diplômé par le gouvernement (DPLG) délivré jusqu'en 2007.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3**

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5**

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution : 70**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix des prestations

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution : 30**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 12/03/2026 à 17:00

**Adresse des documents de marché :** <https://territoires.achatpublic.com/>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://territoires.achatpublic.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation** : 20/03/2026 à 17:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Le marché sera conclu soit en entreprise générale, soit en entreprises groupées. En cas de constitution d'un groupement, dans le cas où il ne revêtirait pas cette forme lors du dépôt de sa candidature ou de son offre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. La nature des prestations à exécuter pouvant entraîner, pour des activités de technicité complémentaire, l'association de moyens et de compétences techniques, juridiques, financières et administratives spécifiques d'opérateurs économiques distincts, le maître d'ouvrage demande à ce que le groupement à constituer soit conjoint. Il est fortement conseillé que le mandataire en cas de groupement soit l'architecte. Possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Il est autorisé de présenter un sous-traitant dans le cadre d'une candidature déposée par un groupement, même si ce sous-traitant est présent dans un autre groupement en tant que cotraitant. Il est aussi autorisé qu'un sous-traitant d'un groupement puisse être aussi sous-traitant d'un autre groupement. Il est précisé que la composition du groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Chaque membre du groupement devra être obligatoirement connu dès la remise des candidatures sous peine de nullité de celle-ci.

**Montage financier** : Avance Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG MOE, il est prévu le versement d'une avance dans les conditions ci-après : une avance est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 Euros HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Les modalités sont précisées au CCAP. Retenue de garantie Le maître d'oeuvre est dispensé de retenue de garantie.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Judiciaire de Rennes

**Informations relatives aux délais de recours :** 30 jours

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT

**Numéro d'enregistrement :** 57920082500050

**Adresse postale :** 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz

**Ville :** Rennes

**Code postal :** 35200

**Subdivision pays (NUTS) :** Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

**Point de contact :** M. Mehdi Teffahi

**Adresse électronique :** mehdi.teffahi@territoires-rennes.fr

**Téléphone :** 0299351515

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_61Z\\_6iaHW8](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_61Z_6iaHW8)

**Profil de l'acheteur :** <https://territoires.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Judiciaire de Rennes

**Numéro d'enregistrement :** 17350111500161

**Adresse postale :** 7, rue Pierre Abélard CS 73127

**Ville :** RENNES

**Code postal :** 35200

**Subdivision pays (NUTS) :** Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** accueil.tj-rennes@justice.fr

**Téléphone :** 0299653737

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** ecf99667-ff28-4780-8771-87987c3f3937-01

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

**Description :** Correction apportée sur l'avis de publication concernant les critères d'attribution

#### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** LOT-0001

**Description des modifications :** Critères d'attribution Valeur technique 70 Prix des prestations 30

#### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 0b65a6ab-dad7-4ffa-99f7-2dc1b9d56a0f - 02

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 09/02/2026 à 09:49

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 09/02/2026